VOLUME VII. No. 19.

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON, ALTA. JEUDI, 15 Fevrier, 1912. — FONDE EN 1905.

DEUX VENERABLES JUBILAIRES

LES RR. PP. H. LEDUC ET C. TISSIER CELEBRERONT, SAMEDI PROCHAIN, LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LEUR PROFESSION D'OBLATS.

Samedi prochain, 17 février, il y aura un demi-siècle que deux des plus anciens apôtres de l'Ouest Canadien, les RR. PP. H. Leduc et C. Tissier, faisaient, en France, leur profession d'Oblats de Marie Immaculée.


R. P. C. Tissier, O.M.I.


R. P. Leduc, O.M.I.

Près de cinquante années de dur labeur et de sacrifice dans les prairies d'Alberta ont mis les vénérables jubilaires de samedi prochain au premier rang parmi la petite phalange d'ouvriers du Christ qui vinrent les premiers apporter la foi et la civilisation dans nos prairies.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, des articles biographiques sur les RR. PP. Leduc et Tissier, ainsi qu'un compte-rendu de la célébration intime du touchant cinquantenaire.

Au deux vénérables missionnaires, qui, ayant été tant de fois à la peine, ont bien aujourd'hui droit à être à l'honneur, le "Courrier de l'Ouest" offre ses félicitations et ses voeux de bonheur et de longue vie.

A PROPOS D'UN CONCOURS

Le dernier Bulletin du Parler français nous apporte les résultats des différents concours ouverts l'an dernier par la société dont il est l'organe. Loin de nous la pensée de discuter les décisions du jury. On nous permettra cependant de faire remarquer que la nouvelle primée n'a aucune des qualités remarquables qui feraient honneur à la littérature canadienne-française. Quand elle ouvrit son concours, la société du Parler Français ne fit pas mention de l'honneur très grand que recevrait l'oeuvre primée, d'être lue au cours d'une des séances du Congrès.

Les conditions étaient assez sévères, les prix modiques la presse montréalaise prédit de nombreuses abstentions. Hélas! le métier de littérateur n'enrichit pas en notre pays, et quand on doit d'abord gagner son pain, les loisirs sont minces pour s'adonner au doux mal d'écrire et l'enthousiasme manque de chaleur pour entreprendre une nouvelle d'une vingtaine de pages. De fait, nos meilleures plumes s'abstinrent de concourir. Et cela est d'autant plus dommageable pour notre littérature qu'un académicien français assistera à la lecture de l'oeuvre primée. L'auteur, lui-même, trouvera l'honneur périlleux et regrettera amèrement de n'avoir fait mieux. Le sujet de la nouvelle était heureusement choisi, la dualité des mentalités anglo-saxonne et latine justement analysée par les deux héros, le cadre très couleur locale; avec un peu plus de travail, une construction meilleure, l'oeuvre serait bien venue et n'aurait pas les heurts que sa lecture à haute voix accusera. Telle qu'elle est, elle donne l'impression d'avoir été écrite très vite, par pur souci de "faire le concours."

Nous croyons que M. Lamy devrait emporter une meilleure impression de notre goût artiste, de notre amour de la forme et du fond. La Société du Parler français a devant elle, plus de temps qu'il n'en faut pour préparer un nouveau concours littéraire, — prose et poésie. Les lauréats de son dernier concours ne seraient pas frustés, puisque la décision de lire, en séance, solennelle, les oeuvres couronnées fut prise alors que le concours était fermé. Ce serait même rendre justice à leur talent que de leur permettre de s'af[illegible]mer en connaissance de cause.

Les conditions devraient permettre de concourir à ceux mêmes dont le temps est précieux. Exiger vingt pages du "Bulletin" est excessif. Remarquons, en passant, que la nouvelle primée est longue d'a peine quatorze pages.

Que, si l'on fait remarquer que les préparatifs du Congrès obligent à l'économie, je réclamerai pour nos gens de lettres le droit au geste joli d'écrire pour un peu de gloire — eux qui, si souvent, voient leur prose "sand w[illegible]hée" entre deux annonces et qui n'est pas payée la pauvre, au prix de la réclame—oh non!.

MAGALI.

LE GRAIN DE SEMENCE

Le gouvernement fédéral vient de décider de procéder à une distribution de grain de semence dans les districts ayant été atteints par la gelée l'an dernier. Le grain de semence sera fourni aux cultivateurs au plus bas prix possible.

Tous "homesteader" désirant obtenir du grain de semence doit en faire la demande à M. J. Bruce Walker, commissaire d'Immigration à Winnipeg, déclarant la sorte et la quantité de semence demandée.

Si l'on peut trouver du grain de semence de la qualité désirée dans le voisinage du demandeur, le fermier disposant de ce grain recevra une liste des commandes qu'il aura à remplir ainsi qu'une garantie de paiement, "lien".

Le "homesteader" desirant de la semence s'adressera au fermier susdit, présentera un duplicata de la commande donnée par M. Walker et signera la garantie de paiement; il pourra alors disposer du grain demandé. Le vendeur enverra alors la garantie de paiement, dûment signée et attestée par un témoin, à M. Walker, qui lui fera immédiatement parvenir un chèque pour le montant de grain enregistré dans la garantie.

Dans le but d'éviter tout retard dans le règlement de compte il est à désirer que l'on fasse soigneusement attention à ce que tous les détails de cette transaction soient conformes aux instructions.

Les fermiers ayant du grain de semence à vendre ainsi que les homesteaders désirant en obtenir, sont priés d'écrire immédiatement à M. Walker, commissaire d'Immigration à Winnipeg.

Le comité des Bills au parlement d'Alberta recommande à la Chambre qu'une clause soit insérée à la loi des chemins de fer obligeant les Compagnies bénéficiant d'une garantie provinciale à terminer leurs lignes en trois ans; à raison d'un tiers par année.

AUX ELECTEURS DE LANGUE FRANCAISE

Votez Pour M. A. Boileau, Candidat-échevin.

Notre concitoyen bien connu, M. A. Boileau, secrétaire de l'Agence Impériale, se porte candidat aux élections municipales de vendredi prochain.

Seul candidat de langue française dans la présente campagne municipale, M. Boileau a droit à l'appui le plus dévoué de tous nos compatriotes demeurant à Edmonton.

M. Boileau est un des nôtres ayant su, par ses qualités, se créer une position enviable dans la capitale d'Alberta. Nous sommes certain qu'au Conseil du "Greater Edmonton" il saurait tenir une place distinguée faisant le plus grand honneur à ses compatriotes.

Homme d'affaires intelligent et très au courant des choses municipales d'Edmonton, M. Boileau était tout naturellement désigné pour représenter notre élément dans la campagne municipale actuelle.

Tous les contribuables d'Edmonton de langue française ont le devoir d'appuyer sa candidature à l'échevinage. Son succès sera le leur.

M. MALONE, CANDIDAT ECHEVIN POUR EDMONTON.

A la suite d'une réunion à laquelle prirent part de nombreux hommes d'affaires influents du "Greater Edmonton", M. T. P. Malone a été prié d'accepter de se porter candidat aux prochaines élections municipales.

M. Malone est un des hommes d'affaires les plus connus sur la rive sud où il habite depuis de longues années; il a une profonde expérience dans les affaires civiques et il [illegible] une place importante au nouveau conseil du Greater Edmonton. Sa candidature recevra certainement l'appui de nombreux électeurs des quartiers sud et nord.

M. T. P. Malone a été "Grand Chevalier de Colomb" l'an dernier il est très dévoué aux intérêts catholiques et français et pour cette raison il devrait recevoir l'appui de tous les électeurs de langue française d'Edmonton et de Strathcona.

AUX ELECTEURS D'EDMONTON.

Après une mure considération j'ai décidé de me porter candidat pour un siège d'échevin au conseil du Greater Edmonton.

Mes quatre années d'expérience au conseil de Strathcona m'ont mis en mesure de comprendre pleinement la responsabilité qui incombe à un échevin voulant remplir son devoir.

A ceux qui ne me connaissent pas, soit personnellement ou de réputation, comme homme d'affaires ayant été engagé dans le commerce à Edmonton ou Strathcona durant les derniers quatorze ans, je me recommanderai de mes nombreux amis. Après enquête sérieuse je crois qu'aucun électeur ne se refusera à m'accorder son appui.

J'insisterai particulièrement sur le travail que j'ai accompli l'an dernier comme président du comité des finances et d'évaluation, sous l'autorité duquel eut lieu la première vente pour taxes non payées de Strathcona. Cette vente a contribué beaucoup à placer les finances de la ville sur une meilleure base, ainsi qu'à simplifier les comptes municipaux pour l'annexion à Edmonton.



En ce qui concerne la part que j'ai prise durant les négociations d'annexion au conseil et en dehors, je dirai que j'ai agi au mieux des intérêts généraux, ce que l'avenir confirmera. Si j'ai été à la hauteur de ma tâche pendant cette période importante, pourquoi ne serais-je pas capable de coopérer avec succès à la solution des autres problèmes importants qui seront soulevés d'ici à quelques années.

Je prévois le temps où l'amalgamation des deux villes sera aussi intime que si elles n'en avaient jamais formé qu'une seule; hâter ce moment désirable est une des raisons primordiales qui me font solliciter votre appui dans cette élection.

Si je suis élu je ferai mon possible pour que toutes les classes de la population et tous les quartiers de la ville soient traités avec équité.

Sincèrement votre
J. F. POLLARD.

Nouvelles Régionales

ST-PAUL, Alta.

L'annonce de l'établissement prochain d'une voie ferrée dans la région commence à avoir des conséquences appréciables dans le mouvement des affaires à St-Paul.

Plusieurs de nos concitoyens ont déjà entrepris des constructions nouvelles importantes pour l'établissement de nouvelles maisons de commerce. M. W. Hopkins, vient d'ouvrir un bureau d'immeuble, ainsi que M. W. Pépin.

M. W. F[illegible]nelle, marchand de bois, l'un de nos plus habiles commerçants, fait construire un vaste hangar et des bureaux pour l'installation prochaine d'une agence de la Massey-Harris. Il est bon de noter que cette puissante compagnie n'a jamais voulu établir d'agence à St-Paul avant d'être certaine de l'établissement prochain d'une voie ferrée. On comprend l'importance de cette décision qui fera disparaître les derniers doutes de ceux qui prétendent que l'annonce de la construction d'une voie ferrée à St-Paul n'est que du "bluff".

Une compagnie puissante comme la Cie Massey-Harris n'agit pas ainsi à la légère.

Après avoir obtenu la garantie provinciale pour 100 milles de voie ferrée, notre député, l'hon. P. Ed. Lessard, obtiendra surement que les travaux de construction soit commencés sans délai et poussés avec activité pour que les trains circulent à l'automne.

L'exploitation de cette ligne dès cette année est une absolue nécessité à cause de l'augmentation constante de notre population.

M. Ernest Cloutier, pionnier du district de St-Paul, est allé à Edmonton pour quelque temps dans l'intention de s'occuper de propriétés immobilières et surtout pour promouvoir les intérêts de St-Paul, qui a toujours été sa localité de prédilection depuis huit années qu'il est établi dans le nord.

M. Cloutier s'est toujours très occupé de la colonisation canadienne-française de la région et il se propose de s'en occuper plus que jamais maintenant que l'établissement prochain d'une voie ferrée est chose prochaine.

Il s'occupera de vendre des terrains dans le village de St-Paul et en même temps il fournira tous les renseignements désirables sur les homesteads disponibles dans la partie nord de la région. M. Cloutier est tout à fait qualifié pour donner ces renseignements étant guide des terres dans la région depuis 7 ans. Tous les Canadiens-français désireux de le rencontrer à Edmonton, pendant son séjour, peuvent le trouver, soit en s'adressant aux bureaux du "Courrier de l'Ouest", à l'Agence Impériale, Edifice de la Banque Impériale, ou à l'Hôtel Cécil. Il répondra promptement à toute lettre demandant des informations sur les terres et il donnera certainement satisfaction à tous.

M. W. Pépin est revenu après une absence de près de deux mois. Sa santé est tout à fait bonne maintenant.

Pour l'aider dans ses affaires il a amené avec lui M. Marineau, un de nos compatriotes doué d'une profonde expérience dans les affaires.

MM. Meunier, Thérien, Art. Poirier, Lacourse et Wm. Brunelle sont allés dernièrement à Edmonton pour affaires.

Parmi les personnes ayant acheté récemment des lots à St-Paul nous mentionnerons: MM. W. Bélanger, Meunier, Charron, O. Legault et L. Moreau.

Ce dernier a acheté 3 lots dans la rue principale pour $850. Tous sont résidant à St-Paul et ils sont enchantés de leur transaction faite par l'entremise de M. Ernest Cloutier à Edmonton.

Une école séparée catholique "a Roman Catholic denominational school" a été ouverte le 18 janvier dernier au Pas, district du Keewatin, par les soins de S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., évêque titulaire de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin.

CALGARY SERAIT ERIGEE EN SIEGE EPISCOPAL

(De notre correspondant particulier).

Calgary, 12. — D'après une rumeur qui semble bien fondée, Calgary serait sur le point de former un nouveau siège épiscopal dans l'Ouest. Les catholiques deviennent de plus en plus nombreux dans l'Alberta-Sud. La ville de Calgary compte actuellement trois paroisses catholiques. On doit commencer prochainement la construction d'une vaste église dont le coût sera de plus de $200,000.

La valeur des lots de ville va toujours en croissant. Ceux qui spéculent actuellement sur les immeubles réalisent des profits considérables. Les immenses usines du C. N. R., dont la construction commencera bientôt, donneront une plus-value énorme à la propriété foncière environnante. Avis aux spéculateurs d'Edmonton.

Ceci n'est pas dit pour accroître la jalousie existant entre les deux villes principales d'Alberta. Cette jalousie d'ailleurs n'a pas sa raison d'être. Il y a une distance de deux cents milles entre elles; cela est suffisant pour qu'elle se développent sans se nuire mutuellement.

Cette division, inspirée par l'intérêt, ne devrait surtout pas exister entre les citoyens de langue française des deux villes; ils devraient au contraire s'unir pour mieux faire entendre leur voix.

Il est certain qu'a Calgary les Canadiens-français n'ont pas l'influence qu'ils devraient posséder. S'ils étaient plus nombreux nul doute qu'ils parviendraient à imposer leur présence puisque malgré leur nombre restreint ils sont déjà parvenu à accomplir des merveilles.

Tous sont entièrement dévoués aux intérêts français. L'influence anglo-saxonne qui se fait si fortement sentir partout ne les a nullement atteints. Ils attendent le concours de leurs compatriotes du nord de la province pour affirmer leur position dans le sud d'Alberta. Le "Courrier de l'Ouest" pourrait les aider puissamment dans cette lutte en faisant entendre fréquemment leur voix.

M. J. R. Miquelon, marchand très en vue de Calgary, partira dans quelques jours en compagnie de Mme Miquelon, pour un voyage de quelques mois aux Indes Occidentales.

—M. Siméon Laurendeau, un des financiers canadiens-français de Calgary, est parti en compagnie de sa famille pour passer la fin de l'hiver en Californie. Ce voyage est entrepris grandement dans le but de rétablir la santé de la fille aînée de M. Laurendeau.

Nous espérons que notre jeune compatriote nous reviendra bientôt en excellente santé.

A NOS LECTEURS

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous excuser de l'exiguité de l'espace réservé cette semaine aux informations et articles divers. Cela est dû à ce que tous les candidats échevins, engagés dans la campagne municipale actuelle, ont tenu à faire connaitre leur programme au public de langue française de la Capitale, ce qui a pris une partie considérable de notre espace.

Nous publierons, dans notre prochain numéro un résumé de toutes les informations parlementaires et autres que nous devons laisser de côté cette semaine.

Nous publierons en outre plusieurs articles, envoyés par nos correspondants qu[illegible]nt pu trouver place dans ce [illegible]uméro.

LES DEMANDES DES DOUKHOBORS.

Ottawa, 13. — Les Doukhobors recevront l'assistance du gouvernement fédéral pour déménager de la Saskatchewan au nord de la Colombie Anglaise, pourvu que la colonie entière parte.

Telle est la réponse que le ministre de l'Intérieur a faite, dit-on, à M. Peter Veregin, le chef des Doukhobors qui est venu à Ottawa pour réclamer certains privilèges pour ses compatriotes.

Les Doukhobors demandent un titre de propriétaire sur leurs terres, mais le gouvernement refuse parce qu'ils n'ont pas rempli les obligations imposées à tous les colons de l'Ouest. Si les Doukhobors veulent accepter une compensation raisonnable pour les travaux et les améliorations qu'ils ont faits dans la Saskatchewan, le gouvernement est prêt à leur donner des terres dans un endroit retiré de la Colombie.

Les gens de la Colombie Anglaise ne veulent pas entendre parler de ce projet.

L'HON. A. TURGEON PROCUREUR-GENERAL DE SASKATCHEWAN

Jeudi, le 25 janvier, la quatrième et peut-être la dernière session de la Deuième Législature de la Saskatchewan, a été ouverte à Régina, dans les nouvelles bâtisses du Parlement — magnifiquement situées sur les bords du lac Wascana. Le Lieutenant Gouverneur Brown, dans le discours du Trône, a mentionné des mesures importantes se rapportant à l'instruction publique et aux chemins de fer. Son Honneur a exprimé l'espoir de vo[illegible] se continuer, dans cette belle et magnifique enceinte de l'Assemblée Législative, ces sages délibérations qui ont fait jusqu'ici l'histoire de la prospérité et du progrès de la province, pour le plus grand bien matériel, moral et social de ses habitants.

En l'absence du Premier Ministre, l'hon. Walter Scott, que la maladie tient pour le moment loin des affaires publiques, l'hon. J. A. Calder, ministre de l'Instruction Publique et des Chemins de fer, a pris les rênes du gouvernement. Il sera assisté dans sa tâche par l'hon. M. Motherwell, ministre de l'Agiculture; par l'honorable M. Archie McNab, ministre des Affaires municipales, et par l'honorable Alphonse Turgeon, procureur-général.

Sans vouloir diminuer en rien le mérite des honorables Calder, Motherwell et McNab, car nous croyons qu'ils sont tous hommes d'une haute capacité administrative, nous ne pouvons cependant nous empêcher de constater que l'honorable M. Alphonse Turgeon, le ministre de langue française, est une des figures les plus remarquables du Cabinet Scott.

Cette constatation est d'autant plus consolante pour nous, qu'un homme d'Eglise éminent par ses vertus et sa science, Mgr Mathieu, de langue française aussi, vient de prendre possession du siège épiscopal de Régina. Nous sommes assurément des privilégiés, puisque la minorité française est représentée, dans l'Eglise et dans l'Etat, par deux hommes qui chacun dans leur sphère d'action, contribuent à donner à l'élément français un éclat et un prestige dont vont bénéficier tous ceux qui ont à coeur, dans les plaines de l'Ouest canadien où poussent les moissons dorées et les villes-champignon, de voir grossir l'influence de nos nationaux.

Aussi, le gouvernement Scott, voulant reconnaître les droits de la minorité, ne pouvait consacrer plus brillamment un principe qu'en nommant l'honorable Alphonse Turgeon procureur général de la province.

Mais si nous sommes reconnaissants à l'honorable M. Scott d'avoir appelé un ministre de langue française à faire partie de l'Exécutif de la province, ne devons-nous pas, nous, ses concitoyens, en être fiers, et nous réjouir de cet honneur qui rejaillit sur le groupe français tout entier de la province?

Quelques mots donc au sujet du ministre de langue française, au début de ce[illegible]session, ne semblent pas hors de propos.

L'honorable A. Turgeon est un avocat distingué et, de ce chef, un collaborateur précieux dans la rédaction des lois soumises à la députation. Il apporte à son travail, non seulement ses talents et ses connaissances légales, mais un esprit clair et méthodique qu'il doit sans doute à son éducation classique. M. Turgeon est d'un abord facile et d'un commerce agréable joints à une courtoisie parfaite qui ne l'abandonne jamais, même dans les discussions les plus vives.

Un journal conservateur, le Standard, de Régina, disait le 30 novembre 1910: De façon ou d'autre, M. Turgeon a de belles manières. Nous l'avons toujours admiré, en dépit de la compagnie dans laquelle le sort l'a jeté.

M. Turgeon a d'ailleurs une réputation bien établie dans les milieux anglais.

Le "Rosthern Enterprise," du 29 décembre 1910, disait de lui, à la suite d'une conférence sur la Constitution Britannique: "Il est un excellent orateur et un des hommes les plus habiles dans la vie publique, en Saskatchewan."

Le 30 avril de la même année, le "Saskatoon Phoenix," donnant le compte-rendu d'une conférence faite par M. Turgeon sur le Patriotisme, déclarait qu'il était un des orateurs les plus remarquables de la province. Le "Prince Albert News," de Prince Albert, le "Leader", de Régina, le "Times," de Moose Jaw, abondent dans le même sens.

Assurément toute la province a profité de la sage législation qui a marqué l'administration Scott; assurément toute la province a bénéficié de la manière dont le ministère du procureur général, a été géré; mais l'historique district électoral du Lac aux Canards a reçu de l'hon. M. Turgeon une attention toute particulière. Depuis 20 ans les colons de ce district demandaient, à cor et à cri, un chemin de fer qui leur permettrait d'écouler leurs produits. Grâce à M. Turgeon, qui a fait garantir les débentures de ce chemin de fer par son gouvernement, deux voies ferrées, relient maintenant St-Louis, Domrémy, Bellevue et Marcelin, avec les grands marchés de l'Est par le Canadien Nord.

Il est heureux de voir le ministre de langue française représenter le district du lac aux Canards, car cet avant-garde de la civilisation française ne rappelle-t-elle pas, avec Batoche qui est dans ce district des événements qui pour avoir été malheureux, ne se rattachent pas moins aux vieux souvenirs français?

Nous ne pouvons pas passer sous silence l'attitude nette et franche prise par le procureur-général Turgeon au sujet de l'enseignement bilingue dans les écoles. Comme chef du ministère de la Justice, l'hon. M. Turgeon a déclaré que la langue française n'était pas sur un pied d'égalité avec les langues étrangères: que l'anglais était bien d'apres la constitution des nouvelles provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, la langue officielle de l'école, mais qu'un cours primaire en français devait être donné dans toutes les écoles où les syndics l'exigeraient.

La fermeté de caractère de M. Turgeon, son esprit de justice, ses talents, tout ce qui enfin le fait estimer, même par nos concitoyens de langue anglaise, devraient nous le rendre cher. Si nous en avons parlé quelque peu aujourd'hui, c'est afin de le faire connaître aux nouveaux venus dans la province et de rappeler à tous que, vu qu'il représente notre idéal, au point de vue national et religieux, nous devons nous faire un devoir de nous rallier autour de lui et de l'aider à remplir, pour le plus grand bien de nos nationaux, la mission qui lui a été confiée.—"Le Soleil de l'Ouest".

INFORMATIONS DIVERSES

La convention des Canadiens français de Saskatchewan, qui doit avoir lieu à Duck Lake les 27, 28 et 29 février, s'annonce comme un immense succès. Nous publierons la semaine prochaine le programme de cette convention.

La ligne télégraphique Edmonton-Dunvegan vient d'être terminée et le premier message transmis.

Les députés conservateurs d'Alberta ont fait perdre un temps considérable à la Chambre dernière pour combattre le projet proposé par le gouvernement pour construire la voie ferrée allant d'Edmonton à Dunvegan.

Ce n'est pas cette manoeuvre qui contribuera à rendre le parti bleu populaire en Alberta.

L'Angleterre et l'Allemagne seraient à la veille de conclure un arrangement amical pour limiter la construction des navires de guerre.

Les transactions immobilières vont leur train à Edmonton. Samedi soir à 9 heures un lot situé avenue Fraser fut vendu $7,500; avant minuit l'acheteur le revendait pour $10,000!

M. J. L. Côté, député d'Athabasca a prononcé en chambre, un fort intéressant discours sur les ressources du nord d'Alberta.

M. Côté s'est montré partisan enthousiaste de la construction de voies ferrées mettant en valeur les prodigieuses ressources minières, forestières et agricoles de cette région. Nous publierons quelques extraits de ce discours dans notre prochain numéro.

S. G. Mgr. A. Pascal, évêque de Prince Albert, Sask., est présentement en France. Sa Grandeur a officié pontificalement dans la cathédrale de Viviers à l'occasion des fêtes de Noël. Monseigneur est originaire de ce diocèse et c'est dans cette même cathédrale de Viviers qu'il a été sacré le 28 juin 1891.

S. G. Mgr. E. Grouard, O.M.I., vicaire apostolique de l'Athabasca, est présentement dans le diocèse de Providence, R. I., dans l'intérêt de ses missions et de la colonisation de la région de la rivière La Paix. Le R. P. Giroux, O. M.I., de ce vicariat, a été nommé agent d'immigration par le gouvernement d'Ottawa.

Les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe ont accepté, a la demande de S. G. Mgr Charlebois, de prendre la direction d'un hôpital au Pas. Elles s'y rendront le printemps prochain.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 5

Pour les visites, elle sortait de leurs cartons ses toilettes les plus brillantes, elle fut follement elegante et si delicieusement jolie, malgre les excentricites de sa mise, que son pere s'en montra fier.

L'orgueil paternel de M. Rambert s'en rapportait pour cela a la premiere impression causee par l'indeniable beaute de Luce, a "l'effet" surtout qu'elle faisait. S'il eut su le jugement, qu'apres une connaissance un peu plus approfondie, on portait sur elle, il n'eut pas ete aussi satisfait. Bien des petits jeunes gens en quete d'une dot, d'autres encore subjuges par ses charmes, l'auraient voulu pour femme. Comme elle l'avait prevu, il etait des meres ambitieuses surtout d'argent, qui la souhaitaient pour leurs fils; mais bien d'autres, sages, prudentes, serieuses, n'en eussent pas voulu. Il y avait d'autres meres de famille encore qui la jalousaient la comparant a leurs filles; mais certaines, au contraire, n'eussent voulu a aucun prix que leurs enfants lui ressemblassent. Il y eut des jeunes femmes legeres, des jeunes filles lancees qui s'engouerent d'elle, et un noyau de personnes toutes differentes qui, mises en defiance par son genre, s'en tinrent resolument a distance. La verite force a dire que ces abstentions furent la minorite. On critiqua bien Luce, on blama ses libertes de langage, son aplomb excessif, le gout extravagant de sa mise, on lui rendit pourtant ses visites. Non seulement a cause de son pere, dont la haute situation s'imposait, mais parce que, dans la penurie relative des relations de la campagne et meme de la province, ceux qui aiment le monde sont toujours heureux de voir s'ouvrir une maison hospitaliere et fastueuse.

Luce avait pris un jour de reception et, le lundi, les visiteurs affluaient au chateau de Braulx. Elle les accueillait avec grace, et le tact delicat de mademoiselle de Sainte Perelle l'aidait a ce que chaque remportat de chez elle un agreable souvenir. Entre ces dates hebdomadaires, Luce, en compagnie de sa marraine, a defaut de son pere, trop occupe pour la suivre quotidiennement, faisait de nouvelles visites, attirait des jeunes filles, des jeunes femmes, a des parties de reunions. Elles amenaient leurs freres, leurs cousins, leurs amis, et l'on menait a Braulx tres joyeuse vie.

Luce demandait souvent a son pere de lui preter Aymeric pour s'occuper de ces messieurs. Le baron, lorsqu'il n'avait pas besoin de lui, l'envoyait volontiers au salon, ou le jeune homme venait plus volontiers encore. Outre que les plaisirs mondains l'attiraient particulierement, Luce exercait sur lui une veritable attraction. Il la discutait encore, ne voulant, dans le secret de son coeur, ni y consentir, ni l'appeler par son nom; mais il la subissait sans revolte et y cedait sans cesse.

Luce le traitait un peu comme s'il etait a son service, ce qui, trop accentue, le blessait parfois; mais elle lui temoignait aussi une familiarite de parente, d'amie d'enfance, de camarade, dont elle autorisait la reciprocite, et qui le charmait.

Elle lui dit un jour:

—Vos "Mademoiselle", par ci, "Mademoiselle" par la, m'ennuient; nous sommes parents, appelez-moi ma cousine.

—Cela m'est difficile, nommant votre pere: monsieur.

—Alors, dites: "Luce", c'est plus simple; quand j'etais petite vous faisiez ainsi.

—Mais vous n'etes plus petite, et si M. Rambert n'etait pas content?

Nous le consulterons.

Et la premiere fois qu'ils se trouverent tous reunis, Luce dit a brule-pourpoint a son pere:

—Permettez-vous a Aymeric de m'appeler Luce comme autrefois?

—Du moment ou tu le nommes Aymeric, cela me semble indique.

—Voyez-vous, fit a Aymeric Luce triomphante.

—Il ne voulait pas? interrogea le baron.

—Je n'osais, patron.

M. Rambert lui frappa sur l'épaule en riant:

—Cela ne te ressemble guère! Il eût peut-être été plus correct que vous en restassiez au "monsieur, mademoiselle", mais je n'obtiendrai jamais cela de mon garçon manqué. Et il ne faudrait pas non plus que tu accentues par une déférence hors de propos le ridicule des airs de "patronne" que cette petite fille se donne parfois envers toi, son aîné de dix ans.

Avec Germain Danglefer, Luce n'était pas en confiance, en coquetterie comme avec Aymeric, mais elle en était occupée, son indifférence la piquait au jeu. Par moments, elle se promettait d'en triompher; en d'autres, elle se fâchait de tout ce qu'elle sentait en ce jeune homme de serieux, sage et doux, opposé à son empire et à sa séduction. Alors elle se montrait fort désagréable pour lui, après l'avoir comblé des avances les plus provocantes. Dans le premier cas, son pere la grondait; dans le second, il haussait seulement les épaules, traitant d'enfantillage ses façons d'enjôleuse; mais alors c'était mademoiselle Philomène qui la morigénait, ce qui faisait dire à Luce en riant:

—Danglefer, c'est ma bête noire. "J'écope" toujours à cause de lui. Quand je lui fais des frais, j'ai marraine sur le dos, quand je ne lui en fais pas, j'ai papa.

—Vous n'avez qu'à ne pas vous occuper de lui, répondit Amérie, ce sera le plus simple.

—On dirait que vous en êtes jaloux

—Vous savez bien, répondit le jeune homme, que je n'ai pas le droit de l'être de personne, pas même d'un subalterne comme moi.

—Allons, bon! réplíqua l'incorrigible enfant, voilà Aymeric qui fait son petit "Ruy Blas".

—Merci bien! dit Aymeric, piqué.

—Calmez-vous! vous n'avez ni l'habitude ni l'âme d'un valet, êtes-vous content?

—On le serait à moins.

Ces escarmouches, souvent moins dures, remplissaient leurs entretiens. Elles amusaient extrêmement Luce, qui eût voulu y habituer Germain. Mais, avec lui, comme elle le disait, cela ne "prenait" pas. Il restait poli, déférent même, et inattentif. Quand elle le plaisantait, il lui répondait avec une extrême réserve et un respect qui lui paraissait affecté et l'agaçait. Un jour que, par hasard, ils se trouvaient seuls, qu'elle l'avait encore taquiné, et qu'il s'était à peine défendu, elle lui dit:

—Vous savez, vous pouvez me répondre, je sens parfaitement que c'est volontairement que vous ne le faites pas, et non parce que vous êtes à court d'arguments. Vous me ménagez comme on ménage les faibles, cela n'est pas flatteur.

—Je ne vous ménage pas, mademoiselle, répondit Germain, car je n'aurais aucune raison de le faire, je ne vous crois pas faible, mais très forte, même trop forte pour moi.

—Bien, riposta-t-elle, un bon point, vous commencez à vous moquer de moi.

—Mademoiselle, je ne l'oserais.

—Pourquoi?

—Vous êtes bien bonne de l'oublier, mademoiselle, mais il ne m'est pas permis d'en faire autant.

—Même si je vous en priais?

—Surtout si vous m'en priiez.

—Pourquoi?

—Parce que mon devoir serait de résister à la tentation, et de ne pas abuser de votre indulgence.

—Ah! répliqua Luce impatientée, j'en ai assez de vos grands mots et de vos phrases entortillées. Traitez-moi donc en camarade comme Aymeric le fait.

—M. de Penmarc'h est un peu votre parent, remarqua Germain en souriant.

—Il est surtout très simple, très bon garçon, pas du tout poseur, dit Luce fâchée, et vous gagneriez énormement à suivre son exemple.

Et, sur cette impertinence, elle tourna les talons.

Malgré tout cela, Germain lui plaisait. Elle ne le voyait guère, mais, lorsqu'à table, il causait avec son père, il l'intéressait.

Elle ne songeait plus à rire de ses vêtements mal coupés.

Un jour elle dit à Aymeric:

—N'ai-je pas plaisanté une fois avec vous du nez de Danglefer? j'étais folle! C'est un des plus jolis hommes que j'aie vus de ma vie, il a des yeux de rêve.

—Bon! fit Aymeric, il va vous tourner la tête à présent! Il ne manquerait plus que cela!...

—Vous êtes sot! répondit Luce.

Mais elle devint très rouge.

VII

L'hiver était venu et l'installation à Paris prochaine. M. Rambert y arrivait toujours pour la Noël et y restait jusqu'à Pâques, avec de fréquentes allées et venues de Paris a Braulx comme il en faisait, l'été, de Braulx à Paris. Mais, avant de quitter la campagne, le baron comptait y donner une grande fête à l'occasion de ce qui était, en quelque sorte, ses noces d'argent avec l'importante usine qu'il dirigeait. Il y avait vingt-cinq ans que la mort de son père l'ayant laissé livré à ses seules forces, il avait pris en mains cette lourde affaire, en assumant toute la charge, comme toute la responsabilité. Il l'avait depuis, considérablement améliorée et augmentée et, privilège assez rare, il avait conservé auprès de lui, à travers tant d'années, quelques ouvriers de la première heure. A ceux-là, les fidèles, à d'autres, non moins dévoués, à tous, il avait dit: "Nous fêterons ensemble, mes amis, les vingt-cinq ans de notre vie commune."

Le moment était venu de réaliser cette promesse, car l'anniversaire avait eu lieu dans le courant de l'année, mais une date précise ne disant rien de spécial à tous ces braves gens, M. Rambert avait choisi pour cette solennité, celle du 50ième de sa naissance et c'était au 17 décembre qu'il avait fixé la fête.

Il n'en parla à Luce que lorsque tout fut prévu, combiné, arrêté. Il était habitué à agir seul sans aide et sans conseil. La jeune fille marqua d'abord peu d'enthousiasme, cette réjouissance populaire ne lui disait rien; mais son père, sans s'occuper de son indifférence, ajouta:

—Après l'emploi de la matinée et de l'après-midi, que je viens d'énumérer en détail: députation des ouvriers, remises des gratifications banquet, il y a celui de la soirée: Pour l'usine ce sera un bal et un feu d'artifice. Au château un dîner, où je réunirai tous mes employés et leurs familles.

—Tous vos employés? Eh bien! nous allons en voir des têtes, fit Luce.

—Vous verrez des têtes d'honnêtes gens, mademoiselle, fit le baron sévère, de travailleurs qui m'ont aidé à gagner la fortune que vous dépensez si allègrement, et qui sont aussi dignes de l'honneur que je leur ferai en les appelant à ma table, qu'estimables par ailleurs. Aussi je compte, j'entends même, vous voir leur montrer un aimable visage et, pour une fois que je vous confie, malgré vos sottises et vos inconséquences, le soin de m'aider à faire les honneurs de ma maison, j'aime à penser que je n'aurai pas à m'en répentir.

—Vous n'aurez qu'à vous en louer, fit Luce voulant plaisanter, mais visiblement impressionnée par l'autorité et le sérieux de son père; je vais être tout miel, tout sucre pour ces bonnes gens, les combler de prévenances et d'attention...

—Et les embarrasser en dépassant la mesure, dans une ironie qu'ils ne manqueront pas d'apprécier, fit le baron impitoyable. Heureusement, Philomène sera là pour remettre les choses au point, et je vous ordonne d'écouter et de suivre ses conseils, vous m'entendez?...

Puis, sans attendre la réponse de sa fille, ni ses protestations, M. Rambert continua:

—Après dîner, on dansera.

—On dansera, fit Luce ravie, il y aura tant de monde que cela!

—Deux cents couverts, environ.

—Et je valserai avec les contremaîtres, je "berlinerai" avec les comptables; ce sera délicieux.

—Vous danserez avec ceux qui vous feront l'honneur de vous inviter, et ce ne seront point des ouvriers, veuillez le croire. Mes commis de Paris viendront, mes correspondants, mes représentants.

—Tout le "gratin" quoi? fit l'incorrigible Luce. Mais ce sera charmant, et je vais beaucoup m'amuser.

—Vous tâcherez d'amuser vos hôtes, que ce ne soit pas à vos dépens, comme cela pourrait bien arriver, répliqua le baron qui n'était décidément pas en veine de tendresse ni d'indulgence.

L'entretien en resta là.

Le grand jour arrivé, on se réunit comme de coûtume, pour le déjeuner, mais il fut un peu avancé, car c'était à son issue que les conviers devaient venir présenter au patron leurs bouquets et leurs voeux... M. Rambert était habillé et nerveux, un peu, se défendant mal contre l'émotion que lui causait, d'avance, la manifestation qui se préparait. Cet homme de travail aimait les travailleurs, traitait ses ouvriers avec une grande justice, s'intéressait vivement à eux, à leurs besoins, à leur famille, et tout ce qui tenait à ce milieu de labeur, où s'était écoulée la meilleure partie de sa vie, le touchait plus que tout autre chose.

Aymeric de Penmarc'h, lui aussi, avait fait toilette, avec ce raffinement et cette mode "dernier cri" qui lui était propre.

Enfin, Danglefer si peu soucieux de sa mise dans la vie quotidienne, savait, lorsque les circontances l'exigeaient, se mettre à leur hauteur, et était correct autant qu'élégant, dans une redingote noire qui n'avait rien à envier à celle d'Aymeric.

Mademoiselle Philomène, pour complaire à son beau-frère, et avec ce tact qui l'accompagnait sans cesse, avait passé la robe de satin noir des grands jours. Elle avait d'avance conseillé à Luce de s'habiller aussi. Celle-ci, par esprit de contradiction, avait commencé par dire non. Mademoiselle de Sainte-Perelle n'insista point, persuadé de l'inévitable revirement de ses idées. En effet, dès le matin du 17, Luce qui, pour être mieux coiffée, avait multiplié les épingles et les bigoudis, entrait dans sa chambre, la tête bardée de fer comme un chevalier du moyen âge, et la consultait sur ce qu'elle devait mettre.

On était allé aux armoires, plusieurs robes étaient étalées sur le lit.

—Moi, dit Mademoiselle Philomène, je mettrais ce joli costume tailleur mauve, avec cette chemisette de surah blanc et, pour aller à l'usine, ce chapeau noir, qui est de si bon gout.

—Un "tailleur" pour une fête comme celle-là, marraine, vous n'y pensez pas!

Elles discutèrent quelque temps. La toilette du soir fut aussi mise sur le tapis. Mademoiselle Philomène conseillait une robe blanche sobrement garnie d'or. Luce ne voulait rien entendre, décida qu'elle mettrait pour le dîner une robe de tulle rouge, brodée d'argent, de jais, et de jaune, qui était violemment excentrique, et revêtit, sur l'heure, une étrange toilette de taffetas bleu sombre incrustée de guirlandes de roses jaunes, dont le corsage, garni de zibeline, s'ouvrait sur un gilet paille, cravaté de dentelle, et qu'une large ceinture souple en soie vert feuille serrait à la taille.

Lorsqu'elle entra dans le petit salon, au premier coup de déjeuner, M. Rambert passa d'un rapide regard l'inspection de sa toilette, et eut un geste de mécontentement.

—Quelle idée de t'affubler comme cela, justement aujourd'hui, dit-il.

—M'affubler! fit Luce fâchée, c'est une de mes plus jolies robes.

—Pour cela non, elle est grotesque, tout simplement.

Luce, vivement vexée de cette critique devant Aymeric et surtout devant Germain, essaya, à cause d'eux, de se contenir et répondit:

—Baquin n'a pourtant pas, que je sache, l'habitude ni la réputation de faire des choses grotesques.

(A suivre.)

NOUVELLES DE PARTOUT

LA GUERRE ITALO-TURQUE.

Elle se continue toujours et l'Italie, malgré les dépenses énormes que necessite cette guerre, ne parait pas disposée à céder.

Rome, 14. — La guerre turco-italienne continue toujours et l'intérêt qu'y portent les Italiens ne diminue aucunement. Bien au contraire, quelque grand qu'en soit le coût— il dépassera bientôt $100,000,000; il ne le sera jamais assez pour payer l'unification des sujets de Sa Majesté. C'est là, la seule, l'unique chose à considérer.

Le vieil antagonisme qui existait entre Naples et le Piémont, la Calabre et la Sicile, Gênes et Venise, entre les Lombards et les populations du Sud, a complètement disparu devant l'ennemi commun. Les cadres des anciens et des nouveaux partis se sont brisés, et il faut reculer un demi siècle dans l'histoire italienne, pour y trouver un exemple semblable, c'est lorsqu'apres 1848, Pie IX se joignit au reste de l'Italie pour faire la guerre à l'Autriche.

Toutes les classes, les nobles comme les plébéiens, les plus riches comme les plus pauvres ont des représentants sur le théâtre de la guerre.

La reine Hélène disait, il y a quelques jours: "J'aimerais bien que mon fils Humbert ait douze années de plus, il pourrait ainsi aller faire le coup de feu, là-bas". La Duchesse d'Aoste est rendue devant Tripoli où elle a organisé un service d'embulance. Nombreuses sont les marques d'affection que reçoivent et l'armée et la marine.

Une dame a envoyé une rosette formée du tricolore italien au colonel d'un régiment, s'excusant de ce que la rosette était fanée, elle ajoutait: "Je l'ai fabriquée avec les restes du tricolore, dont ma vénérable mère, faisait, bien qu'elle y risquât sa vie, des rosettes pour les soldats de la guerre de l'Indépendance. Fasse le ciel que ce ruban vous rende victorieux."

Le dévouement des paysans est encore plus admirable. Une paysanne des Abruzzes envoyait, il y a quelque temps, à son fils, qui est un tireur de première force, sous les ordres du général Fara, deux saucissons de Bologne, sur lesquels était écrit en mauvais italien; L'un est pour toi, l'autre pour ton général, il le mérite bien, lui aussi.

Quelques fils d'arabes riches et avisés de Tripoli, favorables à l'occupation italienne sont arrivés à Rome pour y compléter leurs études et reçoivent de grandes marques d'amitiés. Dernièrement, ils ont visité le Colisée et le Forum Romain, Saint-Pierre et les Catacombes et toutes les autres merveilles de la ville Eternelle. Questionnés sur ce qui les avait le plus impressionnés, ils répondirent que c'était le Jardin Zoologique. Nous avons écrit, dirent-ils, à nos parents que c'était mieux ici que dans l'arche de Noé; Noé n'avait qu'un animal de chaque espèce, ici vous en avez des douzaines.

LES ECOLES DU MANITOBA.

Les déclarations de la presse ministérielle à ce sujet ne sont pas conformes aux faits. — Une scission entre les orangistes et les nationalistes se produira lorsque le bill sera présenté.

Ottawa, 13. —Les déclarations de la presse ministérielle qui dit que les conditions de l'extension des frontières du Manitoba ont été réglées à l'amiable sont un peu en dehors de la vérité. Les grandes lignes du bill ont été tracées mais cela ne veut pas dire que tous les partis soient satisfaits. La situation générale est toujours au même point. Le premier ministre du Manitoba et son gouvernement protestent toujours énergiquement contre les empiètements d'Ontario.

Le gouvernement est très embarrassé avec la question des écoles séparées dans le nouveau territoire que l'on veut annexer. Le bill tel que rédigé ne modifie en rien la loi du Manitoba défendant les écoles séparées. Les partisans des écoles séparées ne l'entendent pas de cette oreille. Ils veulent faire insérer dans le bill une clause spéciale établissant les écoles séparées dans le territoire de Keewatin qui sera annexé au Manitoba. Ils ne se contenteront pas de l'adoption par la province du Manitoba d'une loi permettant ces ecoles dans le district parce que cette loi pourrait toujours être rappelée par la majorité protestante du Manitoba.

D'un autre côté les orangistes du cabinet Borden ne peuvent appuyer une pareille mesure s'ils veulent rester conséquents avec leur attitude de 1908.

La seule solution possible semble donc de ne pas parler des écoles dans le bill. Mais cela va amener une scission entre les orangistes et les nationalistes.

A LA LEGISLATURE DE REGINA.

Régina, Sask., 13. — L'achat par le Collège d'Agriculture de la Saskatchewan d'un troupeau modèle dans la province d'Ontario, a provoqué un violent débat à la législature. Les membres de l'opposition ont prétendu que ce troupeau aurait dû être acheté dans la province même.

M. W. R. Motherwell, répondant aux critiques de l'opposition, dit que les directeurs du collège avaient le droit d'acheter les troupeaux là où ils le jugeaient préférable. Le premier ministre Calder déclara qu'il voulait que le collège fût tout à fait libre des influences politiques.

LES PROJETS DU C.N.R.

Le gérant-général McLeod, du Nord Canadien, annonce que sa compagnie se prépare à construire de grandes cours nouvelles à Winnipeg, augmenter celles qu'elle a déjà à Port Arthur, Dauphin, Saskatoon et Edmonton, munir de rails de 80 livres sa voie, entre Portage La Prairie et Kamsack, bâtir plusieurs nouvelles stations dans l'Ouest, etc.

MORT D'UN JOURNALISTE DISTINGUE.

En Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28. — De notre correspondant. —Le journalisme français de la Louisiane vient de faire une lourde perte. M. Armand Capdevielle, directeur de l'"Abeille" de la Nouvelle Orléans, le plus ancien journal français des Etats-Unis, —fondé en 1827,— vient de mourir, foudroyé par une attaque d'apoplexie, aux bureaux mêmes du journal. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale St. Louis au milieu d'un concours considérable de parents, d'amis et de citoyens de langue française de l'Etat. M. Capdevielle est mort presque au sortir d'une messe, à laquelle il venait d'assister. C'était un excellent chrétien, un homme au coeur d'or, éminemment charitable. Sa mort est universellement regrettée ici et dans toute la Louisiane.

M. Armand Capdevielle était le type accompli de gentilhomme créole. Il était né à la Nouvelle-Orléans, en 1852, de Augustin Capdevielle et de Virginie Beltraud. Après ses études classiques faites au Collège des Jésuites, il entra au barreau mais ce ne fut que pour tres peu de temps. Il se lança dans le journalisme et fut d'abord rédacteur au "Picayne" de la Nouvelle-Orléans; mais bientôt son amour ardent de la langue française le poussa vers l'"Abeille" de cette ville, où il remplaça M. Numa Dufour, comme directeur-gérant, poste qu'il occupa vaillamment jusqu'à sa mort. Pendant vingt-cinq ans, il travailla, au milieu de maintes difficultés, à la tête de son journal, à faire aimer la langue française en Louisiane.

En 1879, il avait épousé Melle Joséphine Gallier, fille de l'un des architectes les plus connus de la Nouvelle-Orléans. Mme Capdevielle est morte il y a deux ans. Deux fils lui survivent, MM. Marion J. et Gallier J. Capdevielle. Il était le frère de M. Paul Capdevielle, ancien maire de la Nouvelle-Orléans.

Le gouvernement l'avait créé chevalier de la Légion d'honneur, il y a quelques années.

M. Armand Capdevielle était un ami sincère et dévoué des Canadiens-français. Bon nombre de nos compatriotes, qui ont visité la Nouvelle-Orléans, savent combien était large son hospitalité. S'intéressant hautement à l'oeuvre du Congrès de la Langue française, il avait accepté de faire un travail, qui sera lu à Québec en juin prochain, sur "l'histoire du journalisme français en Louisiane."

LES TIMBRES-POSTES ET LE FRANÇAIS.

Décidément, ce n'est pas encore pour la prochaine émission que nous aurons des timbres-postes bilingues.

L'hon. M. Lemieux a fait avouer au gouvernement, mercredi, que, dans le nouveau contrat passé pour l'impression de ces timbres, il n'avait pas été stipulé que l'inscription de la valeur fut mise en français comme en anglais.

Et il a demandé comment il se faisait que l'hon. M. Monk et l'hon M. Pelletier n'avaient pas protesté contre cet ouvrage à la langue française.

Nous imaginons que M. Armand Lavergne, lorsqu'il a été mis au courant de cette trahison nationale, a dû demander à MM. Monk et Pelletier pourquoi ils n'avaient pas offert leur démission.

Encore une faillite des conservateurs nationalistes à tenir leurs promesses!

Le rapport de la loi de la marine.

Le plébiscite.

La langue française sur les timbres et les billets de banque.

Le rétablissement des écoles séparées au Manitoba.

La langue française officielle dans les provinces de l'Ouest.

Rien de tout cela ne s'est produit; rien de tout cela ne fait partie de la politique du gouvernement Borden.

NOS AGENCES PROVINCIALES DE COLONISATION

Nous apprenons que le gouvernement provincial d'Alberta se prépare à fermer son agence de colonisation de Montréal.

Tous ceux qui s'intéressent au peuplement rapide de notre belle province ne pourront que regretter vivement cette décision du gouvernement Sifton.

En matière de propagande de colonisation il est quelquefois nécessaire de semer très longtemps avant de récolter, la moisson n'en est d'ailleurs que plus abondante.

Notre agence de colonisation de Montréal a fait sous ce rapport un travail extrêmement fructueux. Sous l'habile direction de M. Maillet, l'actif agent provincial, cette agence a non seulement contribué à décider des centaines de personnes à venir s'établir immédiatement dans notre province, mais elle a encore répandu à profusion des renseignements précis et détaillés sur les ressources d'Alberta parmi un public plus lent à se décider à venir nous rejoindre.

Ce travail de propagande a contribué pour une large part à provoquer le considérable mouvement d'immigration vers l'Ouest que l'on prévoit généralement devoir se produire dans l'Est cette année.

Il s'agit de ne pas laisser cette féconde semence germer dans le champ du voisin!

Si le gouvernement d'Alberta ferme son agence de Montréal au début de la campagne, il est aisé de prévoir que l'agence de colonisation de la province de Saskatchewan prendra contact avec la grande majorité des futurs colons avides d'obtenir un dernier renseignement avant de se mettre en route.

Le résultat le plus clair sera que les colons dirigés de préférence vers les localités de la province voisine seront irrémédiablement perdus pour nous.

Il nous semble qu'une campagne de propagande intensive pour le peuplement rapide de notre province est le complément obligé du magnifique programme d'établissement de voies ferrées que le gouvernement Sifton a entrepris de réaliser.

Des colons et des chemins de fer, c'est là tout ce que désirent ceux qu'intéressent le développement de nos immenses territoires.

L'administration progressiste qui vient d'assurer l'établissement des derniers ne peut vouloir sciemment tarir la source de recrutement des premiers: qu'elle maintienne donc, plus active que jamais, son agence de colonisation de Montréal!

EDMONTON

QUELQUES DETAILS INTERESSANTS SUR LA CAPITALE D'ALBERTA.

POPULATION.

1901	2,652	1908	20,000
1905	9,200	1909	23,000
1906	14,000	1910	25,000
1907	18,000	1911	28,000
1912	40,000.		

Longueur du réseau des tramways, 29 milles; coût, $90,500.

Conduites d'eau, 74 milles; coût de l'installation, $906,297.87.

Coût de l'usine d'électricité—(lumière et force motrice), $996,960.

Edmonton est située sur trois chemins de fer transcontinentaux; la capitale d'Alberta a 12 débouchés par voie ferrée, plus 9 autres en projet. Vingt-deux trains de voyageurs desservent quotidiennement Edmonton.

Le territoire tributaire d'Edmonton s'étend à 800 milles à l'est et à 650 à l'ouest.

On trouve à proximité du charbon, du pétrole, du mineral de fer, du goudron, du gaz naturel, du bois marchand, des carrières, etc.

Plus de cent maisons de gros sont établies à Edmonton. Il y a dix-sept banques et vingt-cinq hôtels.

La valeur totale des constructions édifiées en 1911 est de $3,672,260; on estime que la construction en 1912 atteindra un total de près de $5,000,000.

Durant 1912 la municipalité fera effectuer pour $1,250,000 de travaux de pavage. Le système téléphonique en usage à Edmonton est le plus perfectionné d'Amérique, la communication d'abonné à abonné étant donnée automatiquement sans bureau intermédiaire.

PROGRESSION DE LA VALEUR IMMOBILIERE DEPUIS DIX ANS.

1902	1,724,420
1903	3,208,100
1904	3,959,648
1905	6,620,985
1906	17,046,798
1907	21,985,700
1908	22,535,700
1909	25,584,990
1910	30,105,100
1911	46,494,740
1912 (estimation)	70,000,000

Si l'on en croit les progrès des cinq dernières années, Edmonton aura une population de 100,000 habitants en 1915. La valeur de la propriété immobilière sera d'environ $130,000,000.

Tous les chiffres donnés ci-dessus sont extraits de publications officielles.

AUX ELECTEURS D'EDMONTON.

Ayant demeuré à Edmonton et à Strathcona depuis treize ans, j'ai eu une occasion favorable d'étudier les besoins du "Greater Edmonton."

Lorsqu'il fût question d'annexer Strathcona je fus un de ceux qui s'employèrent le plus activement à faire réussir ce projet.

En demandant aux électeurs d'Edmonton leur appui dans la présente campagne, je ne prétends faire aucune promesse ni définir aucun programme municipal, car la meilleure politique à suivre en administration municipale sera certainement suggérée par l'entente du maire et des échevins travaillant ensemble à faire aboutir les suggestions du public pour la plus grande prospérité de la ville.

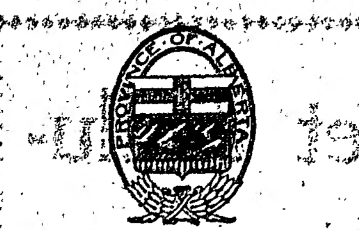
Je suis donc opposé à toute élaboration de programme à l'heure actuelle.

Je demande respectueusement votre appui, et si je suis élu je ferai mes plus grands efforts pour le bien-être des citoyens et la prospérité de la ville.

Sincèrement votre

J. WALSH.





GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Avis aux mécaniciens.

Avis public est donné que des examens auront lieu aux endroits ci-dessous mentionnés, par M. David Fraser, Inspecteur des Chaudières, dûment qualifié pour la province d'Alberta.

Strathcona, Hall Orange 2 mars
Edson, Hotel Grand Pacific, 6 "
Stoney Plain, Hotel Bismark, 8 "
Morinville, Hotel Morinville, 11 "
Fort Sask., Hotel Queen, 13 "
Edmonton, Hall Houston, 1 avril, à 9 h. du matin.

dans le but de fournir l'occasion aux mécaniciens et apprentis d'obtenir un diplôme en vertu de la loi des chaudières à vapeur, 1906.

Les personnes non encore enregistrées dans la province qui désirent obtenir des formules de demande peuvent le faire en s'adressant au Département ou au susdit inspecteur, et telle demande devra être judicieusement remplie, attestée et déclarée sincère devant un commissaire ou un juge de Paix avant que l'examen puisse être accordé.

JOHN STOCKS,
Député Ministre—
Département des Travaux Publics, Edmonton, Alta.

Vente à l'encan

MERCREDI, 21 FEVRIER.
1912, a 10.30 a.m.
chez M. L. J. Auten, qui ayant vendu sa ferme va demeurer en ville.

Quart sud-est, section 7, 55-24; trois milles a l'ouest et un mille au nord de Namayo P.O., 4 milles au sud et trois milles a l'est de Morinville. La vente commencera a 10.30 a.m. precises: les animaux et articles decrits ci-dessous, seront offerts en vente:

CHEVAUX ET MULETS

Attelage bai, cheval et jument très robustes, clyde, poids 3,000 livres, très bon attelage.

Jument baie, 6 ans, bien faite, poids 1350 livres, devant avoir poulain d'étalon Clyde.

Jument noire, 7 ans, bien faite, très courageuse, poids 1340, d'étalon Clyde enregistré.

Jument noire, 3 ans, très robuste, poids 1200, poulain d'étalon Clyde.

Jument baie de 10 ans, poids 1600, parfaite jument de trait.

Jument noire, 3 ans, poids 1,100, d'étalon Clyde.

Jument noire, 3 ans, jument de trait, poids 1200 devant avoir poulain d'étalon Clyde enregistré.

Poulain 2 ans. Percheron, un très bon cheval de trait.

Cheval 7 ans, poids 1300 livres, très bien fait et très robuste.

Poulain bai, de 2 ans, très bien formé, robuste charpente, Clyde.

Paire de mules de 3 ans, bonnes pattes, couleur brune.

47 BETES A CORNES.

12 vaches de première qualité, 4 ou 5 seront fraîches de lait à l'époque de la vente. Ce troupeau a été soigneusement sélectionné et hiverné dans les meilleures conditions.

7 génisses devant vêler au printemps.

22 bêtes à cornes, plusieurs grasses ayant été hivernées dans de bonnes conditions.

5 "steers" de 2 ans, gras.

1 taureau gras, Angus, de 3 ans.

1 vache grasse.

51 PORCS.

25 truies provenant de reproducteur Poland China.

25 porcs à l'engrais pesant de 100 à 150 livres.

1 reproducteur Poland China, enregistré.

VOLAILLES.

250 jeunes poulets Buff Orpington et Plymouth Rocks.

15 coqs Buff Orpingtons.

HARNAIS.

4 attelages tres solides, dont un est neuf.

1 selle neuve.

OUTILS ARATOIRES ET VEHICULES.

2 chariots de ferme en bonnes conditions.

1 démocrate neuf.

1 boghei Gladstone, état neuf.

1 "Packer" à 22 roues, de 3,000 livres, neuf.

1 moisonneuse Massey-Harris, en bonnes conditions.

1 faucheuse Massey-Harris.

1 rateau.

1 charrue Cockshutt, tres bon état.

1 charrue "Sulky"

1 herse.

1 herse à disques John Deere.

Une semeuse à dix-huit semelles, bon état.

Une machine à cultiver les pommes de terre.

Un sarcloir "Planet Junior," semoir.

Une charrue de seize pouces.

Une bascule neuve, à plate-forme, 1200 livres.

2 racks à foin

1 poêle pour cuire le grain.

Nous avons un nouveau chariot-bascule de 5 tonnes "National" qui sera peut-être offert en vente.

GRAIN.

Environ 500 minots d'avoine "feed".

Environ 300 minots d'orge "feed"

Environ 250 minots de moulée d'orge.

Environ 150 minots de moulée d'avoine.

Environ 125 minots de bonne semence d'orge, sans folle avoine.

Nous avons 600 minots de bon blé d'hiver, sans folle avoine dont une partie sera offert en vente.

FOIN.

Nous avons 20 tonnes de mil pressé, très bon.

15 tonnes de foin de terre haute "red top".

15 tonnes de foin de marais et beaucoup de "green feed" dans une certaine quantité sera mise en vente.

MOBILIER.

Poêle de cuisine "Majestic", très bon.

Fournaise "Oak".

Chaises et table de salle à manger.

Un "cabinet de cuisine".

2 lits de fer et matelas.

Phonographe Edison et 150 disques.

Machine à laver.

Bureau.

Ecrémeuse "Capital," achetée neuve au printemps.

Grand réfrigérateur, état neuf.

Pétrisseur à beurre, etc.

DIVERS.

Outils divers et accessoires tels que fourches, chaines, pelles, haches, vieux fer, etc., etc., que l'on trouve dans une ferme importante.

REPAS A MIDI.

Conditions:—Toute somme de $20 et moins, comptant; pour les sommes plus elevees, credit de 10 mois, en fournissant garantie hypothecaire, interet de 8 pour cent; escompte de 5 pour cent sur les paiements comptants au-dessus de $20. Rien ne sera enleve a moins que toutes les conditions de la vente aient ete remplies.

G. MORRIS, Clerc. — **C. H. WEBBER,** Encanteur.

Le MAIRE ARMSTRONG lance l'appel ci-dessous aux femmes, ayant le droit de vote, du Greater Edmonton

Edmonton, 2 fevrier, 1912.

CHERE MADAME:—

COMME VOUS LE SAVEZ SANS DOUTE, JE POSE MA CANDIDATURE A LA MAIRIE DU "GREATER EDMONTON". ETANT DONNE LE PEU DE TEMPS QUI NOUS SEPARE DU JOUR DE L'ELECTION, IL M'EST IMPOSSIBLE DE SOLLICITER INDIVIDUELLEMENT VOTRE VOTE ET VOTRE INFLUENCE ET JE SAISIS CE MOYEN DE VOUS DEMANDER DE M'ACCORDER VOTRE CONFIANCE.

DURANT MA TENUE D'OFFICE COMME MAIRE D'EDMONTON, JE ME SUIS EFFORCE D'ADMINISTRER LES AFFAIRES PUBLIQUES IMPARTIALEMENT ET SANS CHERCHER A FAVORISER DES INDIVIDUS, CORPORATIONS OU FACTIONS DE CETTE VILLE. J'AI INSISTE POUR QUE NOS SERVICES PUBLICS SOIENT DEVELOPPES DE FACON A ETRE CONSTAMMENT A LA HAUTEUR DES PROGRES ENORMES D'EDMONTON, J'AI DEMANDE L'EXTENSION DU RESEAU DES TRAMWAYS, DE FACON A DESSERVIR LES QUARTIERS HABITES DE LA VILLE, AINSI QUE L'ETABLISSEMENT DE PROMENADES ET DE PARCS POUR LES HABITANTS DE LA VILLE, DES TERRAINS DE JEUX POUR LES ENFANTS; EN TOUTES OCCASIONS MON OBJET ETAIT LE BIEN-ETRE DE TOUS ET NON L'AVANTAGE DE QUELQUES-UNS.

LA TACHE QUE J'AI ACCOMPLIE, DURANT L'ANNEE DERNIERE, EST DEVANT VOUS; SI VOUS ETES SATISFAITE DE MES EFFORTS POUR LA CREATION D'UNE VILLE MORALE, PROPRE ET PROGRESSIVE, JE VOUS DEMANDERAI DE M'ACCORDER VOTRE APPUI POUR UNE NOUVELLE ANNEE DE BONNE ADMINISTRATION CIVILE. MES EFFORTS TENDRONT TOUJOURS A VOUS SERVIR AUSSI FIDELEMENT QUE PAR LE PASSE EN FAISANT DU "GREATER EDMONTON" UNE VILLE PEUPLEE DE FOYERS PROSPERES ET D'HABITANTS HEUREUX ET SATISFAITS.

CROYEZ-MOI, MADAME,
RESPECTUEUSEMENT VOTRE

Geo. S. Armstrong

Êtes-vous satisfaits de boire de la boue?

Cela vous laisse-t-il indifférents lorsque l'on ferme l'eau?

Cela vous ferait-il quelque chose si votre propriété était détruite par le feu à cause du manque d'eau?

Désirez-vous que quelqu'un lutte spécialement pour obtenir un service d'eau abondant, pur et continu?

SI OUI, CE SERA MOI, SI VOUS M'ELISEZ!

Ce n'est pas là une stérile promesse de candidat; j'ai eu mes enfants atteints de la fièvre typhoïde; j'ai eu des incendies dans ma demeure et dans mes ateliers; mes affaires ont été entravées financièrement par suite du manque d'un service d'eau suffisant et continu.

J'ai protesté, attendu et souffert pendant cinq années espérant toujours une amélioration de la situation.— Je suis fatigué des promesses et des excuses.

Aujourd'hui, je désire votre vote; afin de continuer efficacement la campagne que j'ai entreprise l'été dernier.

Donnez-moi une chance et je consacrerai toute mon énergie à améliorer les conditions actuelles; si je suis élu je lutterai avec plus d'acharnement que jamais car le bien-être de ma famille ou de la votre a plus d'importance pour moi qu'une question de charge, de dollars ou de cents.

Je m'engage à enquêter soigneusement et à peser avec sang-froid et dans un esprit d'affaires toute proposition qui pourrait donner les résultats que nous attendons; je m'engage de plus a faire connaitre publiquement mon opinion ou mon sentiment et non pas derriere une porte close.

Je ne suis pas en faveur d'accorder une franchise à qui que ce soit, et je lutterai toujours contre cela.

Je ne cherche pas à obtenir de contrats de la ville et je n'ai aucune affaire d'où je puisse retirer par ce fait des benéfices. Je n'ai aucune marchandise à vendre ni de vengeance à satisfaire.



Gustave H. May, de la firme Byron-May, candidat échevin.— La question de l'eau forme tout mon programme.

Votre lutte est ma lutte et je vous demande de me permettre de mener la bataille.

En conclusion je m'engage a travailler à obtenir une administration économique, efficace, et loyale des affaires de la ville d'Edmonton et j'appuierai tout homme qui voudra nous aider à parvenir à ce but.

GUSTAVE H. MAY

Pour le bien d'Edmonton

VOTEZ POUR ARMSTRONG



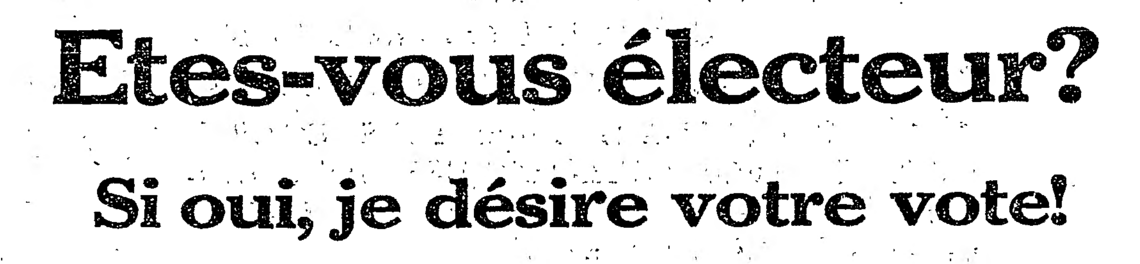
Nous sommes a une epoque critique des affaires de la Capitale d'Alberta. De grandes entreprises municipales d'Edmonton sont en train et l'avenir semble demander un plus grand esprit d'entreprise encore de la ville. Il nous faut un administrateur prudent et experimente. Placer actuellement a la direction des affaires un homme n'ayant pas une profonde connaissance des choses municipales, inexperimente, quelque soit la liste de promesses, pourrait entraver gravement le developpement de la ville prosperant le plus rapidement du monde et semer peut-etre la ruine partout.

Souvenez-vous que le concurrent du maire Armstrong dans la presente campagne ne s'est jamais encore offert a servir les habitants de cette ville et par consequent que l'habilete qu'il reclame comme homme public doit etre prise comme une affirmation gratuite. Si jamais il ne possedait pas cette habilete et qu'il soit pret a ceder toutes nos franchises a une corporation privee, il en resulterait des millions de dommages pour la ville et le mal serait irreparable.

En reelisant le maire Armstrong, le public ne courre aucun risque. On admet generalement que quand M. Armstrong a pris la direction des affaires publiques celles-ci etaient en mauvaise voie. Il est admis par ses plus acharnes adversaires que ses efforts furent considerablement paralyses durant les six premiers mois de son administration par l'action d'un fonctionnaire qu'il n'approuvait pas et que la charte municipale l'empechait de demettre. Il a ete demontre que, en depit de ces entraves, le maire Armstrong a achete et a fait livrer dans six mois et qu'il fait installer actuellement le materiel necessaire pour eviter a la ville tout ennui en ce qui concerne ses utilites pendant plusieurs annees a venir. Il a ete demontre que le programme d'ameliorations pour 1911 fut rempli d'une facon efficace et cela entierement. Il a ete demontre que le programme pour 1912, le plus considerable dans l'histoire de la ville, est de trois mois en avance de ce qu'il fut jamais au moment de l'ouverture de la saison au cours des annees passees.

VOTEZ POUR ARMSTRONG POUR UNE NOUVELLE TENUE D'OFFICE. LA SECURITE ET LA PROSPERITE D'EDMONTON VOUS LE DEMANDENT. : : : :

Votez pour "ARMSTRONG"



Je demande votre appui sur les questions ci-dessous.

Ces questions forment le programme que je me suis engage a soutenir en acceptant de poser ma candidature comme echevin.

1—Election des commissaires, avec droit de rappel.

2—Propriete municipale de tous les services publics, sans intermediaires, compagnies ou individus, faisant des benefices illicites.

3—Publicite large et complete de toutes les affaires publiques, faisant connaitre au public le pourquoi et le comment de toute chose dans l'administration municipale.

4—Le service de publicite et les depenses de la ville devant etre mis sous le controle des employes de la ville. Les deux questions municipales les plus importantes de l'heure actuelle sont:

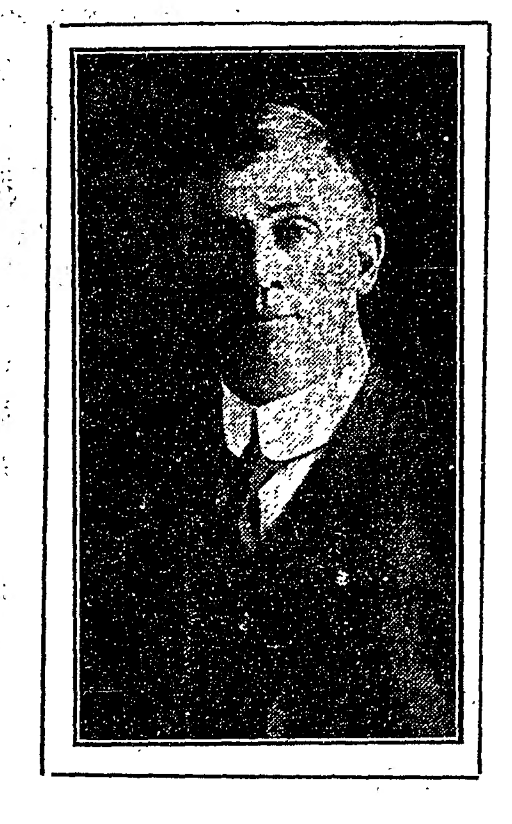
L'approvisionnement d'eau et la transaction avec la Cie de la Baie d'Hudson pour l'achat de la reserve.

Je suis partisan d'un projet d'approvisionnement d'eau par le systeme de gravite "sous le controle absolu de la ville depuis la source jusqu'au robinet."

Je suis partisan de faire une enquete approfondie au sujet de la reserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans un but d'acquisition totale si les conditions de vente sont raisonnables.

Je suis, de plus, partisan:

—d'une fanfare municipale procurant de la musique a la volonte du public;



—ainsi que de patinoirs possedes et exploites par la ville (sante et divertissement).

Je me porte garant qu'aucune coterie, combine ou association d'interets, n'exploitera l'un ou l'autre des services publics de la ville, pour le benefice particulier des possesseurs de proprietes foncieres, durant que siegerait a l'hotel de ville, au moins sans ma protestation.

Pour toutes ces raisons et dans cet esprit je demande respectueusement votre vote et votre influence.

JOSEPH A CLARKE,
Candidat echevin pour 1912.

Aux électeurs du "GREATER EDMONTON"

Ayant decide de poser ma candidature a la mairie du "Greater Edmonton" je sens qu'il est de mon devoir de mettre devant vous le programme que je m'efforcerai de remplir si je suis elu; je veux egalement faire connaitre que je suis pleinement en faveur de la propriete municipale de nos services publics.

(1)—**Reunion des deux villes.** Je m'efforcerai de cimenter l'union des deux municipalites en donnant une attention egale a chaque quartier du Greater Edmonton et en remplissant a la lettre, toutes les conditions du contrat d'amalgamation en m'en tenant strictement a l'esprit dans lequel il a ete redige.

(2)—**Service d'eau.** Depuis plusieurs annees la prise d'eau, sur la rive nord de la riviere, a donne peu de satisfaction. Nous avons eu des assurances repetees de la part de ceux qui sont responsables nous affirmant que l'on remedierait a la situation. Je suis sur que vous conviendrez avec moi que cela n'a jamais ete fait.

Si je suis elu, je m'efforcerai, durant ma tenue d'office, de prendre les dispositions necessaires pour que nous ayions une prise abondante d'eau pure pour toutes les fins, de facon a satisfaire pleinement aux besoins present et futurs.

(3)—**Usine de force motrice.** Ainsi qu'on le sait generalement, le succes financier de beaucoup, sinon de tous les services publics, depend plus ou moins de l'efficacite de l'usine de force motrice. Il est difficile de dire si cette usine a recu dans le passe trop ou pas assez d'attention. Mon objet serait, premierement, de travailler a obtenir de meilleures machines, diminuant ainsi les avaries possibles entravant la production de force motrice et reduisant le cout des reparations; et, deuxiemement, de placer ce service sur une base plus economique.

(4)—**Service des tramways.** Le service des tramways devrait etre ameliore de facon a donner le maximum des recettes et le reseau devrait etre etendu, ainsi qu'il est entendu dans le contrat d'amalgamation, de temps a autre de facon a assurer un revenu suffisant. Je crois que ce service devrait etre etendu de facon a servir le public et non des interets particuliers.

(5)—**Bitumage.** Toutes les principales arteres des parties sud et nord, de la ville, devraient etre bitumees d'une facon permanente aussitot que possible; une attention speciale devrait etre donnee a la rue principale reliant les rives sud et nord de la riviere et a toutes les routes menant a la campagne.

(6)—**Penitencier.** La situation presente du penitencier est une entrave au developpement d'une certaine partie de la ville et je consacrerai tous mes efforts pour amener le gouvernement federal a deplacer cet etablissement.

(7)—**Depots d'ordures.** Il est deloyal a toute partie de la ville d'en faire un terrain de dechets a l'usage du reste de la ville et cela au detriment des habitants de ce quartier. Je tacherai d'obtenir un endroit approprie et des facilites adequates pour la destruction des ordures de la ville sans nuire a quelque partie que ce soit de celle-ci.

(8)—**Hotel de ville.** La construction d'un hotel de ville, pour accomoder les affaires de la ville pendant un temps indefini, est une des necessites de l'heure presente; des dispositions immediates devraient etre prises a cette fin.

(9)—**Cours a bestiaux.** Dans le but de developper l'industrie de l'elevage des bestiaux et de faire d'Edmonton le centre de cette industrie, il est opportun d'etablir des entrepots municipaux pour les bestiaux.

(10)—**Marches.** Des mesures convenables devraient etre prises pour repondre aux besoins de la ville sous le rapport d'etablissement de meilleurs marches sur les rives nord et sud de la riviere.

(11)—**Industries.** De plus grands efforts devraient etre faits pour demontrer les avantages geographiques de notre ville au point de vue industriel. On devrait s'efforcer de demontrer l'excellence de la position d'Edmonton, en ce qui concerne les voies ferrees pour induire les industriels a venir s'y etablir. Un developpement industriel de notre ville signifierait un accroissement incessant de notre liste de paye. Nous devons comprendre l'importance de devenir producteurs et non pas seulement acheteurs.

(12)—**Caserne.** Je suis en faveur que l'on insiste aupres des autorites du Dominion sur l'importance de construire immediatement une caserne, de facon a pourvoir aux besoins militaires du present et de l'avenir.

D'autres questions, telles que l'etablissement d'une usine a gaz, l'amelioration et l'agrandissement des parcs sur les deux rives de la riviere, l'embellissement de la ville, et tout ce qui pourra interesser la ville, recevront ma meilleure attention.

Tout ce qui concerne les depenses d'argent devrait etre fait en prenant en consideration l'etat actuel de la ville et sa situation financiere; les progres incessants du Greater Edmonton et surtout en prevision de l'avenir.

Sincerement votre

B. J. SAUNDERS.

1er Fevrier 1912.

LE TIR EN AEROPLANE

Un nouveau sport.

Au premier aspect, la troisième année de locomotion aérienne ne tranche pas nettement sur les précédentes. Les principes des appareils sont les mêmes; il ne s'est pas produit de révélation sensationnelle.

Mais un examen minutieux met en évidence des progrès notables.

Le confortable apparait pour le pilote et les passagers: une élégante limousine, qui évoque des envolées vers une Cythère aérienne, semble créée pour tenter le pinceau d'un Watteau. Quel merveilleux véhicule pour aller planer "Dans l'azur, dans le mystère, dans les éblouissements".

A un point de vue plus positif, des perfectionnements se réalisent: l'aluminium n'est plus employé que de façon rationnelle pour les carters et les enveloppes; dans les pièces soumises à des efforts, on lui substitue avantageusement l'acier; grace à la puissance des moteurs, la servitude du poids s'atténue; il n'est plus besoin de sacrifier la sécurité à la légèreté; des câbles résistants ou des tringles en métal remplacent sur de nombreux appareils les simples cordes à violon; les attaches sont plus soignées; les fuselages, parfois entièrement métalliques, sont plus résistants; on sent que l'ère des tâtonnements est passée, que les accidents, imputables au matériel, vont se faire de plus en plus rares. Bientôt les envolées ne seront plus une cause d'angoisse pour la mère et l'épouse, et le père, ne partageant plus les inquiétudes de Dédale, n'essaiera plus comme dans le drame lyrique de M. Henry Deutsch de la Meurthe, de modérer l'ardeur de son fils jaloux de ravir leur place aux aigles et

"De voir dans le soir attiédi,
"Le premier maitre des étoiles."

ainsi que chantait hier, au festival de l'Opéra, l'enchanteresse Bartet, interprète du poète Louis Payen.

* * *

Cette sécurité est indispensable pour le développement de l'aviation, et ce développement présente un haut intérêt militaire, au point de vue offensif et défensif. Il importe que, dans un bref délai, nos jeunes gens pratiquent l'aéroplane comme ils pratiquent l'automobile; il importe que les favorisés de la fortune puissent, au jour de la mobilisation, apporter à notre flotte aérienne l'appoint d'appareils dont ils auront l'entière maitrise, et qu'ils maintiendront sans cesse, à hauteur des progrès du moment, en cette époque d'évolution rapide.

Aussi bien, un but ou, pour exactement parler, une cible vient d'être offerte à leurs efforts et à leur adresse: l'"Aérocible" du prix Michelin.

Un des aéroplanes qui figurent au Grand Palais porte, en avant de la place du pilote, un siège destiné au "grenadier," et la carène de l'aéroplane est percée d'un orifice pour le passage des bombes, des grenades à main, que doit lancer le grenadier.

L'appareil est sans doute construit en vue des épreuves du concours de l'aérocible.

La première épreuve de ce concours, qui sera cloturée en août 1912, est dotée d'un prix de cinquante mille francs. Les conditions du concours sont les suivantes: l'appareil sera chargé de quinze bombes de quinze centimètres de diamètre et d'un poids approximatif de sept kilogrammes cent grammes; il devra s'élever à plus de cent mètres; le lancement des quinze bombes devra s'effectuer en un seul voyage de temps limité; la cible sera constituée par un cercle de vingt mètres de diamètre.

Le vainqueur sera celui qui aura réussi à projeter dans le cercle le plus grand nombre de projectiles.

* * *

Voilà donc un nouveau sport qui va faire concurrence au golf. Mais le jeu n'est pas aisé, car le problème à résoudre, pour atteindre la cible, est complexe. Il faut pour cela joindre à la science du balisticien la virtuosité du tireur au pigeon. Les inventeurs se mettent à l'oeuvre et combinent des instruments de visée et de lancement.

Les uns, simplistes à l'excès, se bornent à agencer un système de déclanchement qui laisse tomber la grenade au moment où l'aéroplane se trouve, dans son vol, sur la verticale du centre de la cible. Ceux-là ignorent que la grenade continue à conserver, dans sa chute, la vitesse horizontale que possédait l'aéroplane au moment du lancement. Cela serait rigoureusement exact dans le vide; en raison de la résistance de l'air, la trajection subit un aplatissement. Pour une altitude de lancement de 225 mètres, à laquelle correspond une durée de chute voisine de six secondes et demie, l'écart entre la trajection dans le vide et la trajection dans l'air est d'environ douze mètres.

Si la vitesse de l'appareil est de quinze mètres à la seconde, c'est à-dire de cinquante-quatre kilomètres à l'heure, ce qui est, actuellement, une faible vitesse, la grenade, pendant les six secondes et demie de sa chute s'écartera donc de la verticale d'environ quatre-vingt-dix mètres; avec une vitesse de cent huit kilomètres à l'heure, l'écart sera voisin de deux cents mètres.

Mais les causes qui feront varier l'écarter sont nombreuses; la principale est le vent, dont l'action est d'autant plus néfaste que la force et la direction des courants atmosphériques varient parfois de façon très sensible, selon l'altitude; il y a donc là un élément d'autant plus décevant qu'il échappe, par sa mobilité, à une analyse rigoureuse.

* * *

Il est probable que les aviateurs s'efforceront d'opérer par temps calme; le nombre des séances réservées aux épreuves devra être assez nombreux pour leur laisser le choix.

Un rôle qui sera particulièrement ingrat dans ces épreuves, sera le rôle de membre du jury: il importera de construire pour eux des abris solidement blindés, car la chute d'un projectile de sept tombant de plus de deux cents mètres n'est pas sans danger. C'est pourquoi nous conseillons aux aviateurs de bien soigner l'arrimage de leurs bombes à bords de leur nef aérienne, ils empêcheront ainsi des déclanchements prématurés.

Il importe de ne pas faire de victimes dès le temps de paix et de réserver pour le temps de guerre les énergies destructrices dont l'aéroplane sera le véhicule.

La prochaine campagne débutera fatalement par une lutte pour la possession de l'air. Organisons-nous puissamment dans ce but, et songeons que la cloche du pilote-aviateur prendra bientôt le rôle que le poète attribuait au trident de Neptune —emblème de la maitrise du monde.

DES ELEVATEURS A VANCOUVER.

Ottawa, 13. — Une députation de Grain Growers qui est actuellement en cette ville a traité avec le gouvernement de l'établissement d'élévateurs à grains à Vancouver, pour les besoins du commerce de l'Ouest. Le cabinet est bien disposé en faveur de la proposition qui lui a été faite à ce propos et il étudiera la question à fond.

On suggère au gouvernement de construire un élévateur d'une capacité de 250,000 minots au coût initial de $125.000. De nouveaux élévateurs seraient ajoutés à celui-là à mesure que le besoin s'en ferait sentir. On prétend que s'il y avait eu un élévateur à Vancouver une grande partie de la récolte de cette année aurait pu être expédiée par l'Ouest. Le Japon demande un blé de qualité inférieure et depuis que le Mexique a supprimé les droits sur cette céréale, il serait possible d'écouler dans ce pays une bonne partie de la production de l'Alberta.

L'achèvement du canal de Panama ouvrira de nouveaux débouchés au blé canadien et les Grain Growers désirent que le gouvernement établisse des élévateurs sur la côte du Pacifique.

Les délégués doivent avoir aujourd'hui une autre conférence avec l'hon. M. Geo. E. Foster. Ils se déclarent très satisfaits de la réception qui leur a été faite.

LA REPUBLIQUE TRIOMPHE EN CHINE.

Les provinces du Nord vont s'unir aux provinces du sud et former un seul peuple soumis au même gouvernement.

Pékin, 13. — L'impératrice douanière a consenti à ce que la dynastie régnante abdique. En conséquence elle a donné au premier ministre Yuan Shi Kai la permission d'établir une république. Or les provinces du sud sont déjà érigées en république avec Nankin pour capitale. Le gouvernement se forme et l'administration s'organise. Yuan Shi Kai va-t-il se contenter d'organiser les provinces du nord en république et consentir à ce que la Chine soit divisée en deux gouvernements distincts. On ne le croit pas. Il va demander au président de Nankin s'il veut consentir à ce que la Chine toute entière forme un seul peuple sous un seul gouvernement. Pour cela l'Assemblée Nationale se réunira et décidera plusieurs choses, entre autres si Sun Yat va laisser la présidence pour accepter la charge de premier ministre et nommer Yuan Shi Kai président; si la capitale va être Pékin ou Nankin. Il est reconnu que les provinces du sud ne veulent pas de Pékin. Les républicains de cette division sont en faveur de Yuan Shi Kai comme président. Les révolutionnaires veulent la paix et le bon ordre.

LA REVOLUTION AU MEXIQUE.

Washington, 13. — Les rapports parvenus aujourd'hui au département d'Etat laissent comprendre que la révolte de Juarez n'est pas, comme il avait semblé au premier abord, une émeute locale mais bien l'indice avant-coureur d'une nouvelle insurrection du Mexique tout entier.

Le département d'Etat a été avisé que des soulèvements se sont produits dans d'autres villes du Mexique et que l'effervescence générale fait présager des désordres beaucoup plus graves.

Les communications par voie ferrée et par télégraphie ont été coupées entre la capitale et les Etats de Morelos et de Guerrero. Des bandes de rebelles couvrent une portion considérable du pays. On prétend que ceux-ci se sont emparés de la ville de Balsas et qu'ils menacent Cuernavaca et Iguala. Le gouvernement éprouve de sérieuses difficultés à maintenir le calme dans le Sud.

Des Américains se sont enfuis en hâte des localités menacées; on ne signale, jusqu'à présent, aucun accident survenu aux citoyens des Etats-Unis. A Tarreon, la situation est menaçante; il y a eu des émeutes soulevées par des partisans de Zapata.

El Paso, Texas, 13. — Le colonel Estrada, commandant militaire révoqué de Juarez, a reçu aujourd'hui, à midi et demi, un message du gouverneneur Gonzalès l'informant qu'un accord était survenu d'après lequel les rebelles rendaient au gouvernement fédéral, le contrôle de la ville.

Les termes de l'accord comprennent le paiement intégral de la solde due aux soldats mutinés pour les services passés rendus au gouvernement.

Malgré cette promesse, les mutins ne sont pas contents. Ils demandent que le président Madero leur donne l'assurance qu'il n'a jamais eu l'intention de révoquer le général Pascual Orozco.

Ils exigent que les fonctionnaires des douanes actuels, nommés sous la présidence du général Porfiro Diaz, soient remplacés par des "héros" de l'insurrection de l'hiver dernier.

Mexico, 13. — Les révolutionnaires ont proclamé une deuxième république avec Gomez, comme président. La proclamation condamne l'administration de Madero!

LA VIE CHERE.

Et les remèdes que l'on y propose.

Un député conservateur à la législature d'Ontario, M. J. W. Johnson, vient de publier dans la revue de Toronto, le "Canada Law Times," une étude intéressante sur la surcapitalisation des trusts.

C'est à cette surcapitalisation que M. Johnson attribue la cherté actuelle de la vie et, c'est à une législation régulatrice de la capitalisation des compagnies qu'il voudrait demander la réduction des prix des denrées alimentaires.

Disons, tout de suite que ce remède ne nous parait pas efficace, pour la simple raison qu'il ne pourrait s'appliquer qu'aux trusts à constituer dans l'avenir et qu'il laisserait en possession d'état ceux qui nous exploitent en ce moment.

La thèse, d'ailleurs, est intéressante et se base sur des chiffres instructifs.

Il détaille, par exemple, la capitalisation d'un trust qu'il ne nomme pas, mais que l'on reconnait facilement pour être le Canadian Canners Co., la "combine" des fabricants de conserves.

Ce trust comprend 48 fabriques de conserves, dont la valeur réelle, est estimée par lui à $30,000 pour chacune, soit, en tout, $1,440,000.

Or, le trust est capitalisé à $5,700,000, dont $1,500,000 d'obligations, $2,100,000 d'actions préférentielles et $2,100,000 d'actions ordinaires.

Le montant d'obligations, $1,500,000 représenterait donc la valeur réelle de l'actif du trust, le capital réellement placé dans l'entreprise et les $4,200,000 d'actions seraient tout simplement du mouillage.

Or, en 1910, les bénéfices du trust auraient été de $400,000, soit 27 p.c., sur le capital réellement placé.

Nous sommes d'accord avec M. Johnson sur ce point que cette surcapitalisation, en forçant l'administration du trust à pressurer les consommateurs pour en tirer des dividendes sur un capital actif, est responsable en grande partie de la cherté du produit.

Mais la législation qu'il propose n'y saurait rien déranger, parce qu'elle ne saurait avoir d'effet rétroactif.

Il y a un remède beaucoup plus pratique et d'effet plus immédiat. Mais M. Johnson, conservateur, qui, avant le 21 septembre, a sans doute fait tous ses efforts pour empêcher l'application de ce remède, n'a pas l'esprit assez ouvert pour l'apprécier.

Ce remède, c'est la concurrence; c'est l'admission en franchise ou à un droit réduit des conserves américaines.

La réciprocité nous aurait procuré ce remède. M. Johnson n'en a pas voulu; et à côté de lui, les principaux intéressés dans le trust dont il parle, ont combattu aussi la réciprocité.

Oh! ils resteront bien calmes devant l'agitation que voudrait produire M. Johnson. Elle ne les touchera point, et ne diminuera pas leurs produits parce qu'elle ne les forcera point à vendre leurs produits moins cher.

L'arme de la société contre les "combines" futurs, peut bien être, si l'on trouve le moyen de le faire accepter, une législation empêchant la surcapitalisation des industries; mais l'arme contre les "combines" actuelles c'est la concurrence par l'admission plus libre des produits similaires étrangers.

La loi sur les "combines" que le gouvernement Laurier a fait mettre, dans nos statuts, donnait cette arme à l'Etat; la réciprocité en faisait une condition économique générale.

M. Johnson a combattu l'une et l'autre, il ne veut lutter que contre les "combines" futures. N'est-ce pas assez pour mettre en doute sa sincérité?

CHRONIQUE LOCALE

M. W. Brunelle, de passage à Edmonton, vient de faire l'achat de 4 lots à St-Paul des Métis, pour le prix de $1,600.

M. H. A. Trudelle, de la Cie Foster Realty, est parti mercredi soir pour la province de Québec et le Nouveau-Brunswick, où il demeurera quelques semaines.

E. Eugène Hogue, anciennement de la maison Boivin-Wilson de Montréal, est arrivé à Edmonton. M. Hogue est entré au service de la Cie Edmonton Wine & Spirit où il a la direction des bureaux.

Mme M. W. Hopkins et sa soeur, Melle Bourque, sont parties pour un voyage de quelques semaines à Manchester, New-Hampshire.

MM. Arthur Morin et Jos. Roy, de Moxee Valley, Wash., sont de passage à Edmonton. M. Jos. Roy, anciennement de Morinville, est venu vendre les propriétés qu'il possède dans cette dernière localité.

Nos visiteurs déclarent que plus de 150 familles canadiennes-françaises sont établies à Moxee Valley où elles se livrent à la culture.

M. J. D. Reilly, de Calgary, est de passage à Edmonton.

M. Arthur Marineau, de Portland, Ore., est de passage à Edmonton. M. Marineau qui est un de nos anciens concitoyens a l'intention de s'établir à St-Paul des Métis.

M. Edmond Meunier, de St-Paul, est également de passage à Edmonton pour affaires.

Le bal donné sous les auspices du club "Entre Nous", jeudi soir, à la salle de l'Ecole Séparée, a remporté un très grand succès.

Plus de trois cents invités y assistaient. L'entrain fut des plus vifs et l'on dansa très avant dans la nuit.

UNE DELEGATION DE MORINVILLE.

MM. E. P. Gadoury, W. Clark, Hamilton, A. E. Gagnon, M. Lavallée et Blais, de Morinville, étaient venus à Edmonton, la semaine dernière pour demander au gouvernement le dessèchement du Lac des Oeufs. Le premier ministre se déclara en faveur du projet.

Des arrangements à cet effet seront immédiatement proposés au gouvernement fédéral de qui dépend l'exécution de cet entreprise.

La délégation était conduite par M. L. Boudreau, député de St-Albert.

INFORMATIONS POUR LES ELECTEURS.

La loi d'Amalgamation des deux villes requiert l'élection d'un maire et de dix échevins, ainsi que de sept commissaires d'écoles publiques et sept commissaires d'écoles séparées.

Chaque électeur peut voter pour le maire et pour un nombre d'échevins n'excédant pas dix, et pour un nombre de commissaires d'écoles n'excédant pas sept.

L'officier-rapporteur est requis de réclamer élu pour maire le candidat recevant le plus grand nombre de voix.

Il est requis de déclarer élus comme échevins:

1.—Les trois candidats, résidant et ayant plus de la moitié de leurs propriétés taxées sur la rive sud de la rivière Saskatchewan, qui reçoivent le plus grand nombre de voix —les deux ayant le plus grand nombre de voix sont élus pour deux ans, et le troisième pour un an.

2.—Les sept autres candidats recevant le plus grand nombre de voix, sans égard au lieu de leur résidence et à l'emplacement de leurs propriétés pour lesquelles ils sont taxés — les trois recevant le plus grand nombre de voix sont élus pour deux ans, et les cinq autres pour un an.

Il est requis de déclarer élus comme commissaires d'écoles:

1.—Les deux candidats résidant et ayant plus de la moitié de leurs propriétés taxées sur la rive sud de la rivière Saskatchewan, qui reçoivent le plus grand nombre de voix. —celui qui reçoit le plus grand nombre de voix étant élu pour deux ans et l'autre pour un an.

2.—Les cinq autres candidats recevant le plus grand nombre de voix, sans égard à leur lieu de résidence où la situation de leurs propriétés pour laquelle ils sont taxés, —les trois recevant le plus grand nombre de voix sont élus pour deux ans et les deux autres pour un an.

Les électeurs ayant des propriétés dans plus d'une subdivision de vote voteront dans la subdivision où ils résident.

Les électeurs du sud de la rivière noteront qu'il n'y a pas de quartiers dans cette partie de la ville.

Aucun électeur ne peut voter plus d'une fois. Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende de $50.

Les sept commissaires d'écoles séparées ayant été élus par acclamation il n'y aura pas d'élection pour eux.

C. E. MCMANUS,
Officier-Rapporteur.

UN ANNIVERSAIRE.

A l'occasion 65ième anniversaire de naissance de M. Adelard Ouimet, de Villeneuve, Alta., ses amis avaient organisé une fête intime.

On joua aux cartes et fit de la musique jusqu'à minuit, puis un joyeux reveillon réunit tout le monde.

Une petite sauterie termina la fête et les nombreuses personnes présentes ne se retirèrent que fort tard emportant un souvenir ineffaçable de leur soirée.